



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

## **LA MRC DE CHARLEVOIX ADOPTE SON PLAN D'ACTION D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET DE PLEINE PARTICIPATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET Y INVESTIT 120 000 \$ SUR 3 ANS**

**Baie-Saint-Paul, le 13 avril 2022** – La MRC de Charlevoix est fière d'annoncer l'adoption de son *Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des nouveaux arrivants 2022-2025*. Le Conseil de la MRC a décidé d'y attribuer un montant de 40 000 \$ par année pour la mise en œuvre des actions sur 3 ans avec son Fonds Redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin. Le plan financier s'élève à près de 300 000 \$ annuellement représentant un investissement partagé entre plusieurs partenaires de 900 000 \$. Les contributions des partenaires et du ministère l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec restent à confirmer.

Le plan d'action comprend 19 moyens d'action qui se structurent en quatre grands objectifs.

- Informer et sensibiliser la collectivité à l'apport de l'immigration au sein de la communauté.
- Réunir et favoriser les conditions propices à l'accueil, à l'installation et à l'établissement durable des nouveaux arrivants.
- Coordonner la concertation des partenaires en immigration afin d'harmoniser l'ensemble des stratégies pour ainsi accroître la cohérence, la complémentarité et l'impact des actions.
- Soutenir le rapprochement et le dialogue interculturel pour faciliter la rétention des personnes immigrantes.

La MRC de Charlevoix travaille activement au développement de sa communauté pour offrir de meilleures conditions socioéconomiques dans un environnement exceptionnel où il fait bon vivre et y habiter. Dans le but d'assurer l'avenir et la vitalité de notre communauté, la MRC de Charlevoix, par la mise en œuvre de ce plan d'action, désire :

- Soutenir son milieu dans l'amélioration de la qualité de vie de sa population et de ses nouveaux arrivants.
- Être proactive, inclusive et agir en complémentarité avec les services déjà offerts.
- Améliorer la rétention des nouveaux arrivants.



PLAN D'ACTION D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET DE PLEINE PARTICIPATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS 2022-2025

La démarche pilotée par la MRC de Charlevoix est accueillie avec un grand enthousiasme de la part des partenaires en immigration de la région.

« En mon nom personnel et aux noms de maires de notre MRC, j'aimerais remercier tous les élus, employés municipaux, partenaires, organismes et entreprises qui ont à cœur de servir la population, d'offrir des communautés attrayantes et en particulier, de bien accueillir les nouveaux arrivants qui ont choisi notre territoire comme lieu d'épanouissement. », souligne Pierre Tremblay, préfet.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles ayant participé à nos différents groupes de discussions ainsi qu'à notre grande consultation publique. Nous remercions également le comité de pilotage et leur organisation respective :

**Karine Horvath**, directrice générale de la MRC de Charlevoix

**Michaël Pilote**, maire de la Ville de Baie-Saint-Paul

**Patrice Desgagnés**, maire de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres (*jusqu'en novembre 2021*)

**Éric Lavoie**, chef de service aux ressources humaines au CIUSSSCN

**Martin Larouche**, directeur général des Services de main-d'œuvre l'Appui Inc.

**Myriam Cloutier**, conseillère en développement territorial de la MRC de Charlevoix

**Claudette Simard**, mairesse de la municipalité de Saint-Urbain

**Joannie Cloutier-Tremblay**, conseillère en immigration régionale au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec

**Myriam Gauthier**, conseillère en communication et en administration de la MRC de Charlevoix

**Patrick Lavoie**, maire de la municipalité de Saint-Hilarion

Le [Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des nouveaux arrivants 2022-2025](#) est maintenant disponible sur notre site Internet.

Rappelons que la MRC de Charlevoix a bénéficié de l'aide financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) pour une somme de 41 202 \$. Cette subvention a été accordée afin que la MRC puisse se doter d'un plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

#### **Redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin**

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

– 30 –

#### **Sources :**

Myriam Cloutier, conseillère en développement territorial  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
[mcloutier@mrccharlevoix.ca](mailto:mcloutier@mrccharlevoix.ca)  
418 435-2639, poste 6905

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en administration  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
[mgauthier@mrccharlevoix.ca](mailto:mgauthier@mrccharlevoix.ca)  
418 435-2639, poste 6904

Avec la participation financière de :

**Québec** 